Ville de Lausanne

Communiqué

Intempéries

La Ville de Lausanne recommande la prudence à la population

Suite aux fortes intempéries de ces derniers jours, les sols sont gorgés d'eau et la stabilité des arbres n'est pas toujours garantie. La Ville de Lausanne recommande d'éviter les déplacements dans les zones forestières et les parcs jusqu'à un désengorgement des sols, qui prendra plusieurs jours.

Les sols sont fortement gorgés d'eau du fait des intempéries actuelles qui ont débuté le 10 octobre 2023. L'ancrage des arbres s'en retrouve diminué, quel que soit leur état de santé et leur résistance statique usuelle. La stabilité des arbres n'est pas toujours garantie.

Dans ces circonstances, la Ville de Lausanne invite la population à éviter tous déplacements dans les zones forestières et les parcs. Il est également recommandé de respecter les périmètres de sécurité en cas de coupures de routes ou de chemins, jusqu'à sécurisation du secteur concerné et de rester prudent à proximité des versants et des cours d'eau.

Ces recommandations sont valables jusqu'à un désengorgement des sols, qui prendra plusieurs jours.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Natacha Litzistorf, conseillère municipale, Direction logement, environnement et architecture, +41 79 647 99 85**

Lausanne, le 13 décembre 2023